

cts., 50 cts., \$1.00. De ces timbres, il y a deux degrés de perforation : 12½ et 14.

CATALOGUE

		<i>Neufs.</i>	<i>Oblitérés.</i>
195...1861...	2½ p. rose, non perforé	250 00	250 00
196... " ...	2½ p. " perforé	6 00	5 00
197...1864...	5 c. " non perforé.....	85 00	75 00
198...	10 c. bleu non perforé	35 00	25 00
199...1865...	5 c. rose, perforé	6 00	5 06
200...	19 c. "	5 50	4 50
201...1866...	3 c. bleu "	65	1 00

Perforation : 12 ½

202...1868...	5 c. rouge, surchargé en noir...	20 00	20 00
203... " ...	10 c. rose, " " bleu.....	20 00	20 00
200... " ...	25 c. jaune " " violet...	15 00	10 00
245... " ...	50 c. violet " " rouge...	15 00	12 00
206... " ...	1 p. vert " " vert.....	30 00	30 00

Perforation : 14

207... " ...	2 c. brun, surchargé en noir.....	1 00	1 50
208... " ...	5 c. rouge vif " "	5 00	4 00
209... " ...	10 c. rose, " " bleu.....	50 00	50 00
210... " ...	25 c. jaune, " " violet....	2 50	2 50
211... " ...	50 c. violet, " " rouge...	7 50	7 50
212... " ...	1 p. vert, " " vert.....	75 00	75 00

III

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le premier timbre du Nouveau-Brunswick date de 1851. Il était en forme de losange au milieu de laquelle figurait une couronne avec une rose de chaque côté. Il y eut quatre dénominations : 3 pence, rouge ; 6 pence, jaune ; 1 chelin, violet ; 1 chelin, mauve. En 1861, une nouvelle émission, consistant en cinq timbres, fut lancée : 1 centin, représentant une locomotive ; 5, 10 et 17 centins, donnant le portrait de la reine ; 17½ centins, représentant un paquebot. En 1861, un timbre de 5 centins fut émis ; il représentait le portrait de Connell. Ce timbre fut retiré de la circulation peu de temps après